

De l'analyse du racisme à l'action antiraciste (*)

Michel WIEVIORKA *

Le racisme n'est pas une fatalité, il est possible de le combattre concrètement en agissant sur les dimensions qui en constituent les conditions : "pallier les inégalités les plus criantes et combler les béances qui naissent de l'exclusion" sur le plan social ; refuser l'extrémisme qui dissocie l'universel et le particulier sur le plan de la dialectique des identités ; changer les comportements et les représentations du personnel institutionnel par la formation et la sensibilisation.

(...) Le racisme ne se réduit pas à des "causes" ou des "facteurs" dont la liste, une fois établie, permettrait de réfléchir aux modalités concrètes susceptibles de peser directement sur ses sources. En revanche, son extension comme sa régression sont influencées par des conditions qui lui sont ou non favorables. Dans de nombreuses sociétés contemporaines, ces conditions relèvent de trois dimensions principales. Elles tiennent d'une mutation sociétale, d'une post-industrialisation dont les effets les plus spectaculaires sont la dualisation socio-économique et son corollaire, l'exclusion ; d'une crise de l'Etat, en particulier dans ses fonctions d'Etat-providence ; et d'une poussée des identités, qu'il s'agisse du nationalisme, de l'ethnicité, de la religion ou de toute autre référence à une communauté. Elles procèdent également à la déstructuration de ces trois dimensions, de la dissociation croissante, comme dit Alain Touraine en une formule qui condense bien le problème, de la raison et de la nation. Peut-on envisager une action exerçant une influence positive sur de tels processus ?

Le traitement social du racisme

Considérons en premier lieu la poussée du racisme dans ce qu'elle doit à des changements proprement sociaux. L'exclusion et la chute sociale, ou le sentiment qu'elles menacent, frappent plus directement les minorités racisées, rendant pour elles inextricablement liées la question sociale et la question raciale ; elles exacerbent le populisme et le racisme des "pauvres Blancs" ; elles encouragent ceux qui sont du bon côté de la société à dresser

toujours plus haut les murs de la ségrégation, là aussi sociale et raciale.

Faire reculer le racisme, dès lors, c'est donc agir pour pallier les inégalités les plus criantes, mais aussi, avant tout, pour reconstituer des rapports sociaux, des dynamiques d'action et de communication venant combler les béances et les fractures qui naissent de l'exclusion. Ce qui peut passer par des politiques sociales élaborées et menées au niveau national, mais aussi au niveau local et, par exemple, par des actions territorialisées, comme les politiques de la ville déployées en France depuis les années quatre-vingt. De tels efforts exigent des ressources considérables, du personnel bien formé, une conciliation parfois délicate entre les divers acteurs et institutions qui les mettent en œuvre, une complémentarité, et non des conflits, entre l'action locale et l'action nationale ; ils peuvent échouer, et même se révéler contre-productifs, chaque fois, par exemple, que des effets d'annonce suscitent des espoirs démesurés qui sont ensuite déçus, ou parce qu'ils introduisent ou renforcent les inégalités au sein même des populations concernées, les moins démunis sachant en tirer profit, les autres s'enfonçant encore plus dans la déréliction. Le racisme régresse, nous l'avons constaté sur le terrain, lorsque les demandes sociales non traitées qui l'alimentent sont prises en charge par les responsables politiques de façon concrète ; mais il s'exacerbe lorsque les promesses ne sont pas tenues, ou insuffisamment, ou trop lentement, et même, ce qui est beaucoup plus inquiétant, lorsqu'un début de traitement génère des transformations qui règlent certains problèmes, mais suscitent aussi des réactions de peur, des rumeurs, l'image d'une

* Sociologue,
CADIS, EHESS, Paris

déstabilisation sur laquelle la population concernée croit n'avoir aucune prise.

Mais on ne reconstitue pas vraiment un champ de conflits et de débats sociaux en corrigeant les inégalités et en s'efforçant d'endiguer l'exclusion, ni même en favorisant des dynamiques locales de communication et d'action dans des zones dominées par la peur, la violence, l'anomie, l'absence de capacité d'action et de négociation. La dualisation signifie aussi, en effet, l'éclatement des systèmes d'action, elle sépare la sphère où l'on débat, où l'on définit les grands enjeux de société, et où les conflits sont susceptibles de trouver leurs formes de négociation, de la sphère de l'exclusion, où l'action, lorsqu'elle apparaît, est lourde de violence, de conduites de rupture, ou d'une hétéronomie politique dont profitent souvent des forces populistes ou tribuniciennes. L'antiracisme, ici, concerne tous ceux qui, dans la première de ces deux sphères, participent à des débats et des conflits où peuvent être dessinés d'importants enjeux de société, et qui ont trop souvent tendance à faire abstraction des problèmes spécifiques aux exclus, et aux victimes du changement, ou à ceux qu'ils effraie. La responsabilité des intellectuels, des journalistes, des acteurs politiques, ou des mouvements sociaux est ici considérable ; elle est de penser leurs interventions en y incluant le plus systématiquement qu'il se peut les dimensions particulières qu'appelle l'exclusion. Celle-ci est généralement perçue d'abord en termes de chômage et de sous-emploi, mais elle ne s'y réduit pas, et si l'éducation, la santé, l'information ou l'environnement sont, par exemple, largement débattus dans nos sociétés, on peut s'interroger sur la portée et le contenu des débats auxquels ils donnent lieu. Prennent-ils vraiment en compte l'échec scolaire, les inégalités face aux systèmes de santé, le rôle des médias, ou la

perception des questions de l'environnement du point de vue des plus démunis, qu'il s'agisse des "pauvres Blancs" aussi bien que de ceux qui vivent la conjugaison dramatique du racisme et de l'exclusion sociale ?

Face à la dialectique des identités

Certaines sociétés ont une tradition de pluralisme culturel ; d'autres, à l'inverse, de jacobinisme résistant à toute affirmation identitaire trop marquée. (...) Aussi bien l'une que l'autre de ces deux traditions, si elle est radicalisée et revendiquée par certains acteurs, ne peut aboutir qu'à l'extension du racisme. Poussée à l'extrême, le différentialisme rend difficile toute vie démocratique, et les tensions qu'il génère peuvent prendre un tour racial ; de son côté, l'universalisme pur et dur broie ou nie des identités culturelles qui sont les seuls repères positifs, le seul

est un cas de figure particulièrement intéressant de ce point de vue, puisqu'on y voit un parti d'extrême droite, le Front National, monopolise ou presque le discours et les catégories de la nation. A ce monopole, il est tentant d'opposer un internationalisme ou un européanisme antinationnaliste : cette tentation ne résout rien, et il faut souhaiter plutôt que se reconstruise une conscience nationale positive, liée à des projets de modernisation politique autant qu'économique. Notre point de vue concerne également les responsables de mouvements se réclamant d'une communauté, quelle qu'elle soit. Il s'agit d'attendre d'eux non pas qu'ils modèrneront les expressions identitaires de la communauté qu'ils représentent, mais qu'ils s'efforcent de les articuler aux principes qui rendent possible la vie démocratique ; il s'agit aussi de souhaiter qu'ils soient capables, notamment face au racisme, de participer à une mobilisation qui transcende leur particularisme communautaire. Le combat antiraciste dans son ensemble serait bien plus efficace s'il n'était pas souvent éclaté du fait d'égoïsmes communautaires, et même des tensions intercommunautaires comme celles qui par exemple, en France, rendent difficile la mobilisation conjointe des Juifs et des minorités issues de l'immigration face à l'antisémitisme et au racisme anti-immigrés.

Ces remarques valent aussi pour l'action politique ou

gouvernementale. Dans plusieurs pays du monde occidental, (...) on assiste depuis quelques années à une évolution qui fait qu'après une période où les responsables politiques ont accepté ou flatté des orientations différentielistes, la tendance est aujourd'hui à les freiner, pour tenter d'inventer des formules d'intégration des minorités culturelles. Si l'on accepte nos analyses, la meilleure orientation politique, face au racisme, est dans cette voie médiane, où le droit à la différence est reconnu, mais limité par les principes de la



sens dont disposent certains de ceux qui s'en réclament. L'antiracisme, ici, peut-il être conçu autrement que comme un facteur de résistance et de refus face aux forces qui poussent vers un extrême ou vers un autre, comme un effort aussi pour refuser les tendances à la dissociation de l'universel et du particulier ? Nous ne le pensons pas, et notre point de vue s'applique d'abord à ceux qui, tout en relevant d'une identité majoritaire, ne savent pas ou plus l'affirmer en des termes qui l'associent à des valeurs universelles. La France

démocratie et de l'Etat de droit. Cette voie est plus difficile à emprunter qu'à formuler. Elle doit combiner une grande tolérance, et une certaine fermeté chaque fois qu'au nom de la différence des limites sont franchies. Tolérer, par exemple, l'excision des femmes, leur répudiation ou le polygamisme, c'est, d'une part, exclure de la modernité des groupes qui pourraient y participer ; c'est, d'autre part, inquiéter ou révulser des pans entiers de la population, qui peuvent trouver dans ces pratiques de quoi alimenter des préjugés raciaux et leurs prolongements politiques

Face au racisme institutionnel

(...) Comment obtenir un recul dans la discrimination raciale qu'opèrent certains offices de logement social, faire en sorte que le traitement médiatique de l'information ne renforce pas le racisme ambiant, éviter que les comportements policiers n'exacerbent les tendances de certains groupes à l'enfermement identitaire et, de là, à une radicalisation facteur d'extension du racisme ? De telles questions ne se résolvent pas par des recettes magiques, et se posent en des termes qui varient considérablement d'un pays à l'autre. Mais il est possible de tirer certains enseignements d'expériences comme celles qui sont présentées dans le recueil de textes de John W. Shaw et al.

Il ressort de ces expériences que le changement institutionnel n'est possible que si des pressions externes s'exercent sur l'institution concernée, et si celle-ci est capable de les internaliser de façon opérationnelle. Les pressions externes peuvent provenir de l'opinion publique, du pouvoir politique, de mouvements, spécialisés ou non dans le combat antiraciste, et il faut souvent un événement particulièrement dramatique, un scandale, une émeute par exemple, pour qu'elles exercent leurs effets. Mais le changement n'est possible que s'il existe une forte volonté chez les dirigeants de l'institution concernée, un engagement qui puisse se traduire par une définition d'objectifs réalistes et concrets, une capacité de coopération avec d'autres acteurs, une politique de suivi et d'évaluation, voire de correction des efforts déjà entrepris. Il exige aussi une réelle capacité à sensibiliser le personnel, et à le former, sans le stigmatiser ou le culpabiliser, en

tenant compte de sa culture et des exigences qu'impose le fonctionnement de l'organisation. Il n'est pas si courant que de telles conditions soient remplies. Parfois, les déclarations de bonne volonté se soldent par des pratiques inadaptées, comme par exemple lorsqu'on demande à des policiers de base d'entériner les principes et même le vocabulaire d'un "code de déontologie" — terme même dont ils font le plus souvent la découverte étonnée et inquiète. Et dans certains cas, il n'est pas interdit de soupçonner la rhétorique institutionnelle de l'antiracisme de promouvoir en réalité une toute autre marchandise. C'est ainsi, par exemple, selon Hawkins et Thomas, qu'en embauchant des Noirs, la police américaine peut se prévaloir d'une participation à leur intégration dans la société, mais qu'elle en tire surtout de fait la possibilité d'un meilleur contrôle du sous-prolétariat noir, et une garantie supplémentaire de son exclusion du "rêve américain".

Le racisme a peut-être un noyau dur, anthropologique, qui rend périphérique l'analyse sociologique de ses conditions d'expansion et de régression. L'antiracisme, de son côté, est une action qui, dans ses modalités contemporaines, mérite bien des critiques. Les quelques remarques qui précèdent n'en suggèrent pas moins qu'il est possible de refuser l'idée d'une fatalité du racisme, et d'envisager très concrètement des modes d'action antiraciste. Elles n'épuisent évidemment pas le sujet. Mais elles ont au moins le mérite d'aller au-delà de la pure critique de l'antiracisme, qui flatte la bonne conscience et l'intelligence, mais qui aboutit, lorsqu'elle devient une fin en soi, à un jeu intellectuel et à une rhétorique indifférente, voire hostiles à tout effort théorique comme pratique pour prendre à bras-le-corps la question du racisme lui-même.

(*) Extraits de la conclusion de l'ouvrage "Racisme et Modernité", sous la direction de Michel WIEVIORKA, Editions La Découverte, Paris 1993, intitulée "Antiracisme, démocratie et identités", et que nous publions avec l'aimable autorisation de l'auteur.